Le 1er « Jour de la Nuit » aura lieu le 24 octobre 2009

Communiqué d'Agir pour l'Environnement, 16 juillet 2009

samedi 24 octobre 2009

Le samedi 24 octobre prochain, un collectif de treize structures appelle les collectivités locales, associations et citoyens à participer au premier « Jour de la Nuit ». Cet évènement permet d'attirer l'attention du grand public sur une nouvelle forme de nuisance environnementale reconnue par le Grenelle de l'Environnement : la pollution lumineuse, issue d'une généralisation de l'éclairage nocturne et des points lumineux, qui tend progressivement à « éteindre » la nuit.

Le site internet www.jourdelanuit.fr dédié à l'évènement a pour vocation de mobiliser les collectivités locales et les associations de terrai Evènement participatif, toutes les structures susceptibles de proposer une activité au grand public lors du Jour de la Nuit pourront l'inscrire en ligne sur www.jourdelanuit.fr. Pour découvrir les animations organisées près de chez soi, chacun pourra consulter la carte de France interactive disponible sur le site internet dès fin septembre.

En dix ans, le nombre de points lumineux a augmenté de 30 % en France. Or cet éclairage artificiel estompe l'alternance du jour et de la nuit, perturbe la faune nocturne, fait disparaître le ciel étoilé et alourdit la facture écologique en gaspillant beaucoup trop d'énergie.

A quelques semaines du Sommet de l'ONU sur le climat à Copenhague, un collectif rassemblant des associations et des organisations professionnelles a donc décidé d'organiser le premier Jour de la Nuit qui aura lieu le 24 octobre 2009.

A l'occasion du Jour de la Nuit, de nombreuses animations et activités seront proposées au public partout sur le territoire : sorties nature, observations des étoiles, expositions, balades nocturnes. En parallèle, les collectivités locales sont appelées à éteindre symboliquement une partie de leur éclairage public en soirée. Le Jour de la Nuit est donc une façon de découvrir la biodiversité nocturne et de retrouver le plaisir d'observer le ciel étoilé. En participant à cette grande action symbolique, les différents acteurs, collectivités locales, associations, gestionnaires d'espaces naturels et citoyens, s'impliquent donc dans une grande marche vers la préservation de la nuit, de la nature, du climat et de l'environnement.

Organisateurs du Jour de la Nuit :
Agir pour l'Environnement, l'Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturne, l'Association Française d'Astronomie, les Eco Maires, la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels, la Fédération des Parcs naturels régionaux de France, la Fédération des Clubs Connaître et Protéger la Nature, la Ligue de l'enseignement, Natureparif, le Réseau des Grands Sites de France, le Réseau Ecole et Nature, Réserves Naturelles de France et Rivages de France

Copyright © Site de l'Association Adéquations - http://www.adequations.org/spip.php?article1162